



Aux membres d'IGS, de PGS, GEO+ING et de geosuisse

Berne, mi-novembre 2020

Résultats des négociations 2020 et salaires minimaux 2021

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'art. 23 de l'accord sur les conditions d'embauche, les représentants d'IGS, de PGS, de GEO+ING et de geosuisse se sont réunis pour leur séance annuelle le jeudi 22 octobre 2020.

Mise en œuvre de l'accord

La séance s'est déroulée dans un climat constructif : tous les représentants des associations impliquées ont pu exprimer ouvertement leurs interrogations et émettre un point de vue. L'expérience de la semaine de vacances supplémentaire est très appréciée et nombreux sont les milieux professionnels connexes à intégrer cette nouvelle réalité. Tous les avis convergent pour dire que cet accord reflète aussi la réalité professionnelle de notre branche. Sa diffusion apparaît donc comme essentielle. Cet accord est utile pour faire progresser notre profession.

Congé de paternité

La question est réglée pour les toutes parties présentes, puisque la votation populaire a entériné l'introduction d'un congé de paternité de deux semaines.

Article 11 complément « équilibre entre vie familiale et professionnelle »

Afin de promouvoir le domaine « équilibre entre vie familiale et professionnelle », des clarifications approfondies sont apportées à l'article 11 relatif aux soins dispensés aux membres de la famille vivant en ménage commun.

Travail à domicile

Les acteurs de la profession se sont emparés de ce sujet d'actualité très important pour l'avenir. Une recommandation et un concept de formation continue spécifiques à la branche de la géomatique sont en cours d'élaboration.

Contrôle des salaires minimaux

En raison de la faiblesse persistante du renchérissement et des prévisions conjoncturelles mitigées, les salaires minimaux demeurent au niveau de l'année précédente.

Pour mémoire, il s'agit de salaires minimaux applicables partout en Suisse et dont le non-respect doit être justifié par l'employeur. En cas de divergences, il est possible de saisir la commission Assistance juridique établie par l'accord.

IGS, PGS, GEO+ING et geosuisse invitent donc employeurs et salariés à s'appuyer sur notre accord pour élaborer des solutions satisfaisantes adaptées aux besoins individuels et attirer l'attention sur l'attractivité de notre branche.

Avec nos respectueuses salutations

Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS)

(sign.)
Thomas Frick, Président

**Groupement des
Ingénieurs en Géomatique (GEO+ING)**

(sign.)
Jérôme Ray, Président

Professionnels Géomatique Suisse (PGS)

(sign.)
Tanja Schweizer, Présidente

**Société suisse de géomatique
et de gestion du territoire (geosuisse)**

(sign.)
Matthias Widmer, Présidence